

**MAIRIE DE
LEYVILLER**

12, rue Principale
57660 – LEYVILLER
Tél. : 03 87 05 03 65
Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2023**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11 Absents : 1, Albert P.
Conseillers présents : 10
Procurations : Albert P.. à Ballié D.

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2023
Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Suite à la présentation du programme de révision d'aménagement forestier pour la période 2023-2042, par Monsieur FUCHS, chef de projet d'aménagement forestier, le conseil Municipal accepte à l'unanimité la révision d'aménagement proposé par l'ONF

Approuve :

- le compte de gestion 2022, établi par le receveur municipal, à l'unanimité
 - le compte administratif 2022, établi par la commune, avec 10 voix pour et 1 abstention (le Maire).
- Les deux comptes présentent les mêmes résultats à savoir

Section de fonctionnement

Dépenses	244 663,39 €	Recettes	382 970,75 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Dépenses	138 080,72 €	Recettes	382 866,99 €
----------	--------------	----------	--------------

Résultat de clôture 383 093,63 €

- **Décide**, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation M 57 2022 comme suit :

Montant à affecter	224 922,95 €
Virement à la section d'investissement (1068)	23 428,22 €
Excédent reporté sur 2022 (002)	201 494,73 €
- **Décide**, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2023 les taux d'imposition des taxes directes locales votés pour l'exercice 2023, à savoir :

Foncier bâti	27,86 %
Foncier non bâti	42,52 %
Taxe d'habitation	16,12 %
- **Décide** de voter les subventions suivantes :

Amicale des Sapeurs Pompiers de Leyviller	920 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
ASL (Association Sportive de Leyviller)	400 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
Gym club	100 € avec 9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention
La Magie des saisons	500 € avec 8 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions
- **Accepte**, à l'unanimité, de faire les travaux de rénovation de revêtement de l'aire de jeux accepte le devis de Best Aménagement d'un montant de 8123,12 € HT soit 9747,74 € TTC.
- **Accepte**, à l'unanimité, de faire les travaux de réfection du chemin d'accès au terrain de motocross accepte le devis de l'entreprise Getramac d'un montant de 11408 € HT soit 13689,60 € TTC
- **Accepte**, à l'unanimité, de faire les travaux d'extension du réseau d'eau rue Saint Jean accepte le devis du SEHF d'un montant de 6709,66 € HT soit 8051,59 € TTC

Leyviller, le 13 avril 2023
Le Maire Daniel BALLIÉ

